

« PLUS DE FILLES DANS MON CLUB »

COUPON SPORT 2021/2022 MODE D'EMPLOI

LE DISPOSITIF « COUPON SPORT »

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Hérault, le Conseil départemental de l'Hérault, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault sont partenaires dans la mise en œuvre d'un « coupon sport ».

Il consiste en une **aide financière accordée aux familles pour financer la pratique sportive**, sous forme de **coupon sport ANCV** (Association Nationale pour les Chèques Vacances).

Le « coupon sport » est valable auprès des clubs « partenaire coupon sport » (voir liste en annexe).

LES BÉNÉFICIAIRES

2 conditions pour bénéficier du dispositif :

- être une fille âgée entre 11 et 25 ans,
- habiter un **Quartier Politique de la Ville** (vérification possible par l'adresse de résidence sur : <https://sig.ville.gouv.fr/adresses/recherche>) ou un territoire prioritaire situé en **Contrats de Ruralité**

ATTRIBUTION DES COUPONS

Aide forfaitaire d'un coupon sport de 50 € pour une licence sportive.



ETAPE 1 : LES PIÈCES À FOURNIR PAR LE CLUB

- **une enveloppe timbrée (20g)** au nom et à l'adresse du club (fournie par la famille),
- **l'attestation sportive (voir en annexe) dûment remplie** avec le cachet de l'association sportive et la signature du bénéficiaire concerné (ou son représentant légal).

ETAPE 2 : ENVOI DU DOSSIER COMPLET PAR LE CLUB

**Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Hérault
Maison Départementale des Sports, ZAC Pierres Vives-BP 7250
66 Esplanade de l'Égalité, 34086 MONTPELLIER Cedex 4**

ETAPE 3 :

Le CDOS 34 envoie les coupons nominatifs au club grâce à l'enveloppe fournie par la famille.

ETAPE 4 :

Les clubs envoient ensuite **leur(s) coupon(s) sport à l'ANCV** (www.ancv.com) accompagnés des bordereaux de remise (fournis par l'ANCV) pour se faire rembourser.





CDOS
HÉRAULT



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault



3

IMPORTANT

La demande de coupons sport est à faire à compter du mois de **Septembre 2021**.

Les coupons seront distribués à hauteur de l'enveloppe disponible.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Contact : secrétariat du CDOS 34 / ☎ 04 67 67 40 98 / ✉ cdos34@gmail.com

Annexes

⇒ Liste des clubs « Partenaires Coupon Sport »

⇒ Liste des communautés de communes situées en contrat de ruralité

